

FOCUS

LE THÉÂTRE

JEAN VILAR

SAINT-QUENTIN



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

DIRECTION DU PATRIMOINE

Depuis 2006, date de l'obtention du label *Ville d'art et d'histoire* par le ministère de la Culture et de la Communication, la Ville de Saint-Quentin veille quotidiennement à la protection, la valorisation et le rayonnement de notre patrimoine afin de faire partager notre histoire et de révéler nos trésors en France et à l'international.

Ce patrimoine est ancré dans l'histoire de la Ville mais aussi dans notre cœur. Il fédère l'ensemble des habitants autour d'un passé commun, d'un héritage que nous valorisons pour construire l'avenir. Il constitue à nos yeux une fierté pour tous les Saint-Quentinois.

La Direction du Patrimoine de la Ville de Saint-Quentin s'engage depuis plusieurs années dans l'édition de documents historiques et d'ouvrages scientifiques. Ainsi, elle mène une politique de connaissance, de recherche et de diffusion de ses travaux auprès de tous les publics, faisant le lien entre le passé et l'avenir.

Cette édition, de la Collection « Focus », fruit d'un travail scientifique, vous révélera l'histoire du théâtre Jean Vilar, symbole de la dynamique culturelle de notre patrimoine.

Construit en 1842 par l'architecte Émile Guy, le théâtre Jean Vilar présente une magnifique façade néo-classique surmontée par l'allégorie de la Renommée, elle-même encadrée par Melpomène et Thalie, les muses de la Tragédie et de la Comédie. Situé au cœur de la place de l'Hôtel de Ville, le théâtre fut le témoin de tous les événements qui marquent l'histoire de notre Ville au XX^e siècle, des deux guerres mondiales aux aménagements urbains d'aujourd'hui.

Nous vous invitons donc à lever le rideau du théâtre pour redécouvrir notre patrimoine, au cœur de son exceptionnelle salle à l'italienne mais aussi des loges au paradis.

D'hier à aujourd'hui, soyons fiers de notre patrimoine... un patrimoine à vivre et à construire ensemble !



Bernard DELAIRE
Conseiller municipal
délégué au Patrimoine
Historique et Culturel



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

- 1 LA PREMIÈRE SALLE DE SPECTACLES
1774-1842**
- 5 LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU THÉÂTRE
1843-1844**
- 9 FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION**
- 13 UNE CHARPENTE EXCEPTIONNELLE**
- 17 DÉTAILS ET FACES CACHÉES**
- 19 UN MONUMENT SUR LA PLACE**

Maquette
Line Essique
d'après DES SIGNES
studio Muchir Desclouds
2015

Impression
Alliance, Partenaires
Graphiques



1

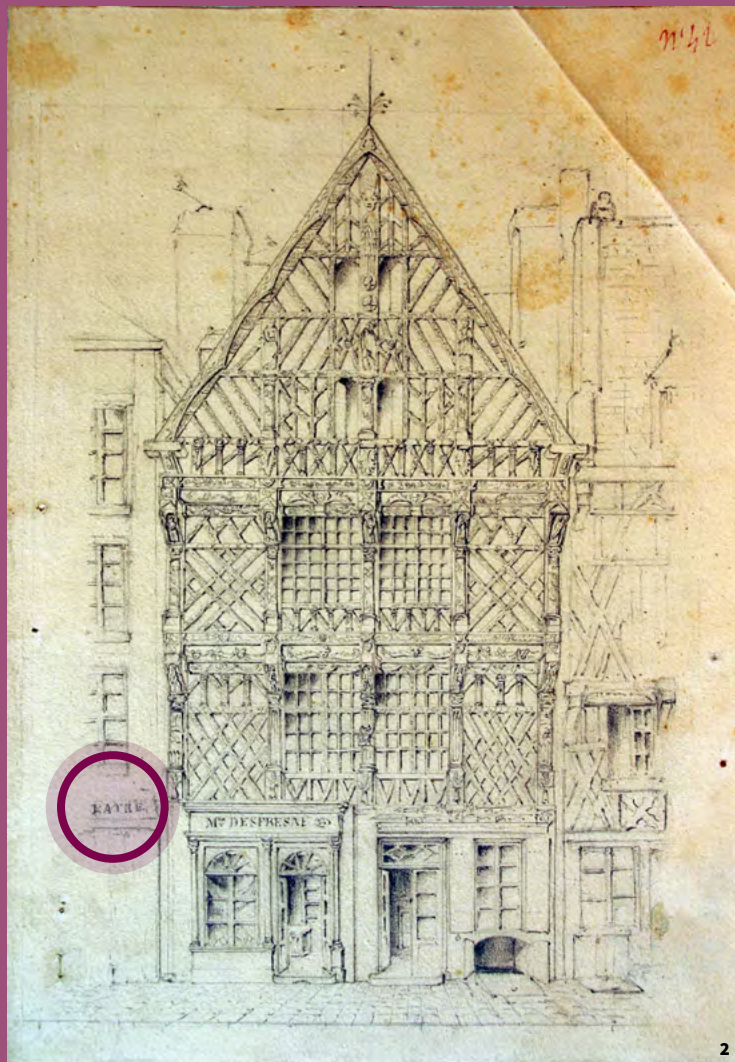
1. Façades des maisons du côté ouest de la place de l'Hôtel-de-Ville vers 1650.

La municipalité projetait en 1773 de racheter la Maison de l'Ange (celle coiffée d'une girouette) pour construire la salle de spectacles, ce que le propriétaire refusa.

Dessin, Mémoires de la Société Académique de Saint-Quentin, numéro hors série du Centenaire, 1926, p.41

2. Place de l'Hôtel-de-Ville, on accède à la salle par une simple porte et un long couloir longeant la Maison de l'Ange. L'inscription «THÉÂTRE» figure au dessus de la porte.

Dessin de Louis Nicolas Lemasle, coll. Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine



2

LA PREMIÈRE SALLE DE SPECTACLES 1774-1842

Aux drames religieux du Moyen Âge appelés Mystères, qui se jouaient dans les rues et dans la Collégiale, succèdent les tragédies, comédies et farces de l'époque moderne. Au XVIII^e siècle, comédiens, musiciens et autres artistes se produisent dans des demeures particulières, dans les salles provisoires et théâtres de plein air construits pour l'occasion, dans l'ancien grenier à sel de la rue de Vesoul, etc.

En 1773, la compagnie des Canoniers-Arquebusiers de la ville remporte la compétition de Châlons où s'affrontent les milices bourgeoises du Royaume, à charge pour elle d'accueillir les 50 compagnies l'automne suivant à Saint-Quentin. La municipalité décide la construction d'un nouveau bâtiment appelé « salle de spectacles » pour accueillir les festivités qui doivent accompagner ce tournoi, le « Bouquet de l'Arquebuse ».

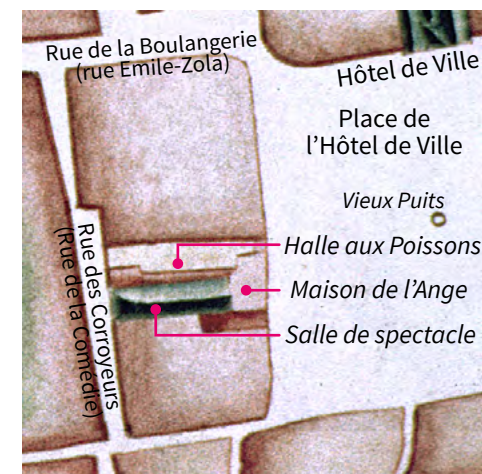
Pressée par l'échéance et bloquée par les oppositions de certains propriétaires, la municipalité se résout à édifier une salle à l'emplacement de la Halle aux laines, avec une façade principale orientée non pas vers la place, mais vers la rue des Corroyeurs, future rue de la Comédie.

Le principal entrepreneur de la ville, **Georges Neukome**, et l'architecte saint-quentinois **Quentin Bachelet**, sont chargés de la construction d'un édifice associant une salle de spectacles et une halle aux laines, sur le modèle

d'un bâtiment de Cambrai. Pour l'intérieur de la salle, la municipalité s'adjoit les services d'un « artiste connu de Paris, attaché à la comédie italienne », qui a réalisé deux salles en Flandre et une autre à Paris. Son nom reste à découvrir.

Le coût de construction, estimé à 15 000 livres, dépasse 67 000 livres.

Le chantier est rapide : les démolitions commencent en octobre 1773, l'exécution des aménagements et décors intérieurs sont en cours d'achèvement dès mars 1774.



Plan du site en 1775.

La salle de spectacles n'a pas sa façade principale orientée vers la place de l'Hôtel-de-Ville. Elle jouxte la Halle aux Poissons, et communique avec elle.

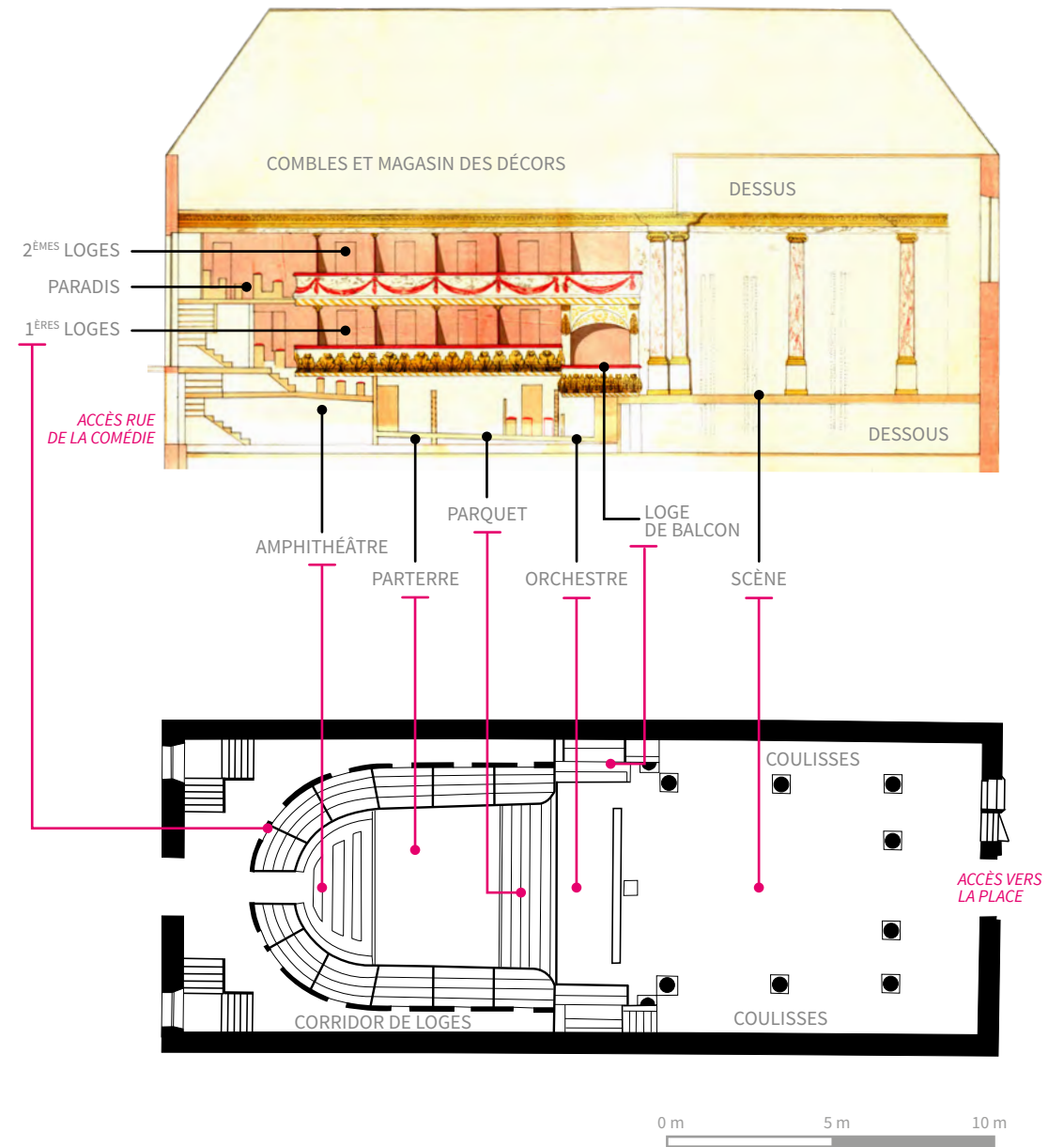
Plan, Archives du Génie, Vincennes



Façade de la salle, rue de la Comédie
D'après Georges Lecocq, Histoire du théâtre de Saint-Quentin, 1878

La salle de spectacles mesure 11 mètres de largeur sur 27 mètres de profondeur et peut accueillir 600 personnes. Elle se compose d'un parterre et d'un parquet accessibles par le rez-de-chaussée, puis aux étages d'un amphithéâtre en fond de salle, de deux niveaux de loges et du « Paradis », rangs de banquettes les plus éloignées de la scène. Entre la salle et la scène s'intercale l'orchestre. Un plancher escamotable permet de mettre à niveau la salle et la scène les jours de bals. La scène, qui constitue la moitié de l'édifice,

est dotée d'un dessous et d'un dessus pour recevoir machinerie et décors. Les combles servent au stockage des décors (toiles peintes, mobilier et accessoires). Le niveau inférieur accueille la Halle aux Laines et une remise des équipements municipaux de lutte contre l'incendie.



Coupe et plan de la « salle de spectacles » de 1774
D'après Georges Lecocq, Histoire du théâtre de Saint-Quentin, 1878



LA CONSTRUCTION DU NOUVEAU THÉÂTRE 1843-1844

En 1840, la décision est prise de construire une nouvelle salle, celle du XVIII^e siècle étant jugée mal disposée, de faible capacité, délabrée. Après la visite de plusieurs théâtres récemment édifiés à Paris, au Havre et à Caen, la municipalité opte pour le modèle caennais et décide de faire appel à son maître d'oeuvre, l'architecte municipal de Caen, **Émile Guy** (1795-1866).

Au printemps 1842, l'ancienne salle ainsi que les maisons voisines (Maison de l'Ange, Hôtel des Trois-Poissons) sont détruites. Au printemps suivant, une salle provisoire est installée dans l'actuelle rue Pasteur, le Théâtre des Variétés. Le chantier débute, sous la surveillance du jeune et brillant assistant d'Émile Guy, **Gabriel Savary** (1816-1845).

La nouvelle salle est inaugurée le jeudi 7 novembre 1844, alors que la saison théâtrale a déjà commencé. Le théâtre fait l'admiration des premiers spectateurs : larges escaliers de pierre, foyer couvert de glaces, décors sculptés et peintures dorées de la salle se détachant sur des fonds blancs, tapisseries rouges des loges, décorations d'avant-scène dont deux caryatides, magnifique plafond alors parsemé de dorures réalisées en cuivre étamé imitant l'or, lustre central composé de 44 becs de gaz, etc.

En raison du caractère exceptionnel du chantier, en dehors des entrepreneurs saint-quentinois **Charles Duflot-Compagnon** et **Achille Lemaire-Dufour** pour la maçonnerie, la plupart des acteurs de ce chantier sont des artistes, artisans et entrepreneurs parisiens de réputation nationale :

- le « serrurier » **Guillaume Jacquemart** pour la charpente métallique (télégraphes de Chappe, gare de l'Est à Paris, etc.) ;
- le célèbre décorateur **Charles Séchan** associé à **Jules Diéterle** et **Édouard Desplechin** (théâtres de l'Odéon, de l'Opéra-Comique et des Variétés à Paris, de Caen, Lille, Versailles, Charleville-Mézières, Calais, Douai, Moulins, Avignon, Bruxelles, Dresde, Constantinople) ;
- le sculpteur **Dominique Molknecht** pour les stucs de l'avant-scène et le fronton.

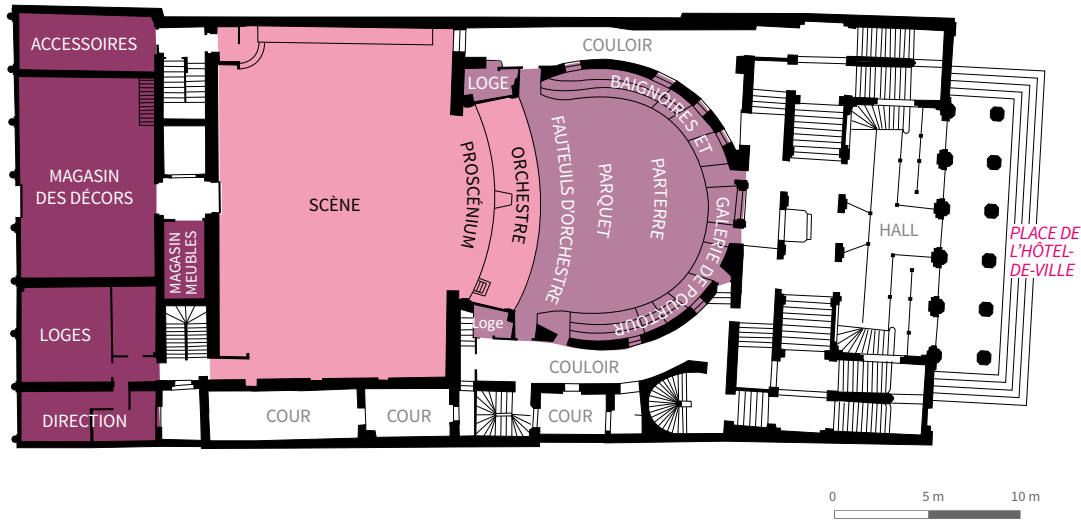
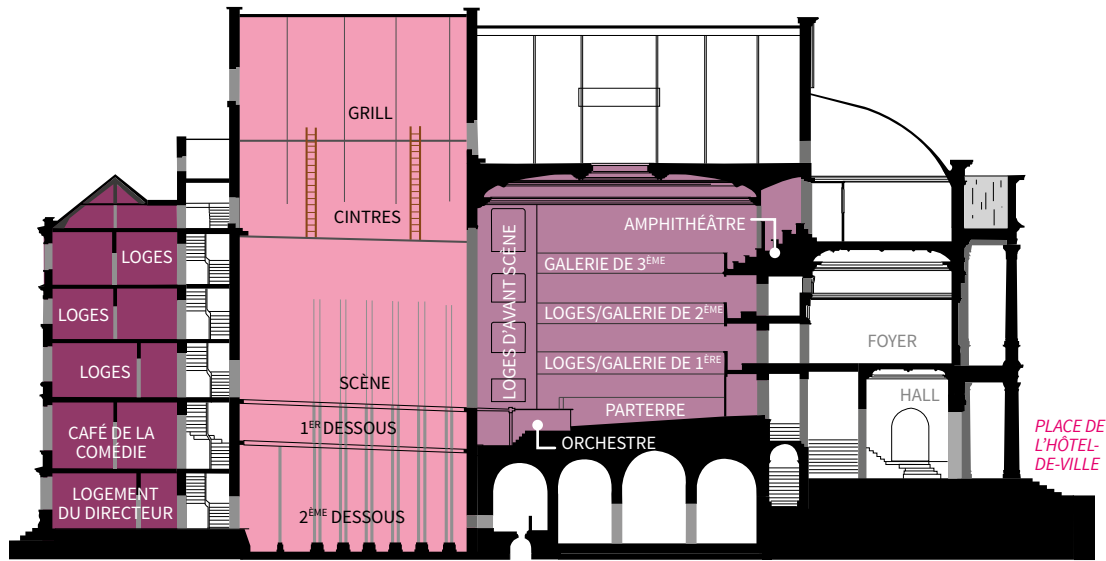


Le nouveau théâtre n'est pas une simple salle de spectacles, mais un monument public pouvant accueillir plus de 950 spectateurs répartis sur 4 niveaux.

Vues du décor intérieur du théâtre
Photographies, Direction du Patrimoine, F. Pillet



Détail du décor intérieur du théâtre
Photographie, Direction du Patrimoine, F. Pillet



Coupe et plan du théâtre de 1844, conçu sur le modèle du théâtre à l'italienne.

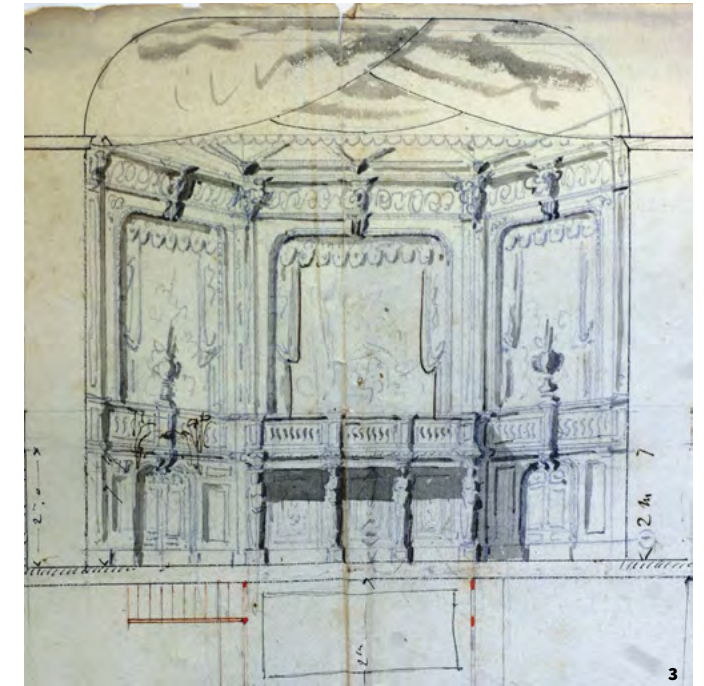
Le nouveau théâtre n'est pas une simple salle de spectacles, mais un monument public. La salle peut alors recevoir plus de 950 spectateurs répartis sur les 4 niveaux : le prix des places varie de 60 centimes à 3 francs, des places les plus modestes de l'amphithéâtre du 3^e étage aux loges d'avant-scène et fauteuils des stalles d'orchestre, en passant par les baignoires du rez-de-chaussée, le parquet, les loges des étages, les galeries, le parterre.

Coupe et plan, Ville de Saint-Quentin, 2013



Les façades des théâtres de Caen et Saint-Quentin sont très proches. À Saint-Quentin, la salle est coiffée d'une plus haute charpente, les colonnes cylindriques sont remplacées par des piliers polygonaux, le fronton est plus richement sculpté. Le théâtre de Caen avait séduit la municipalité saint-quentinoise pour sa conception, le confort de ses loges, son acoustique, sa capacité et son esthétique. Il fut détruit par des bombardements au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Les décors de Charles Séchan sont conçus pour servir aux pièces et opéras du répertoire classique : palais antique, salons, chambre rustique, prison, mansarde, hameau, place publique, forêt, montagne, mer, etc. Mais rapidement jugés peu adaptés à la scène saint-quentinoise, ils sont complétés dès 1845 par de nouvelles réalisations, oeuvres d'un artiste saint-quentinoise, le peintre et lithographe Jules Geoffroy.



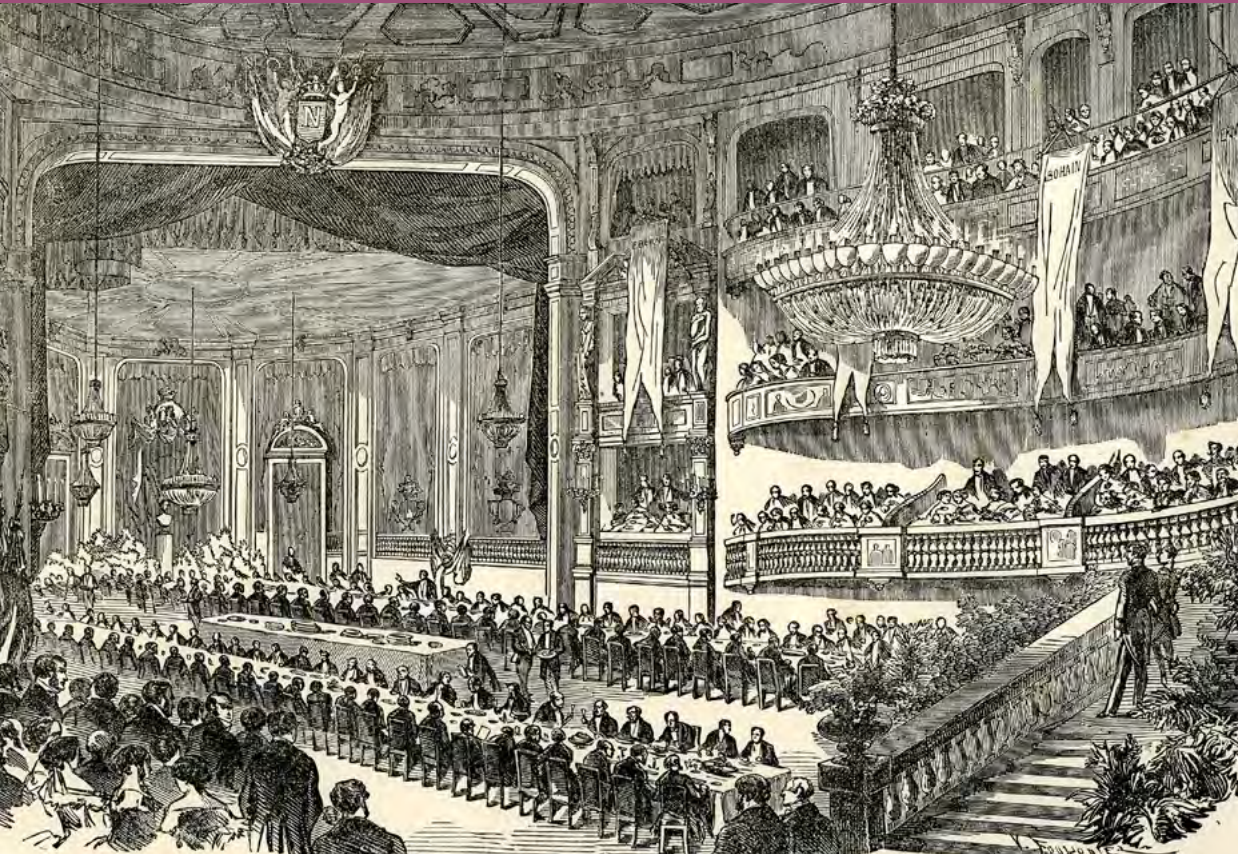
1. 2. Façades des théâtres de Saint-Quentin (à gauche) et de Caen (à droite), construits en 1844 et 1838

Photographie, Société Académique (à gauche)
Carte postale, collection particulière (à droite)

3. Étude de décors de scène, Pinguet-Védie, années 1840-1850

Dessin, Archives municipales de Saint-Quentin

Le théâtre peut aussi servir à l'organisation de bals ou à celles de cérémonies.



Banquet organisé en l'honneur de Napoléon III venu inaugurer la ligne de chemin de fer en juin 1850.
Un plancher est installé dans le prolongement de la scène, au dessus des stalles et fauteuils d'orchestre.
Lithographie, Société Académique de Saint-Quentin

FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION

Lors de l'inauguration en novembre **1844**, la construction du théâtre n'est pas achevée. Les sculptures du fronton sont réalisées par **Molknecht** en mars 1845.

- **1854** : **A. Matagrín** sculpte les masques et griffons du péristyle.
- **1858** : les lampes à huile de la scène sont remplacées par des becs de gaz.
- **1869** : la façade de la place est percée de chaque côté d'ouvertures dans lesquelles sont aménagés des urinoirs publics, tandis que le Café de la Comédie, déficitaire, ferme ses portes, les locaux servant désormais aux répétitions de sociétés musicales.
- **1881-1882** : percement de portes au rez-de-chaussée de la salle, transformation de banquettes en fauteuils, installation du premier rideau métallique en mailles de fil de fer, restauration des décors par **E. Ancelet**.
- **1887-1888** : nouveau rideau métallique en tôle, suppression des grilles ceinturant le perron du théâtre, etc.
- **1897** : élargissement d'ouvertures, installation d'un éclairage électrique sur la scène. Le dallage du hall est remplacé par des mosaïques de marbre du mosaïste **d'Agostin** de Roubaix. Un foyer est aménagé pour les 3^{èmes} loges.
- **1920 à 1924** : la salle, la scène et la toiture endommagées par 4 années de guerre sont restaurées. Réparation et complément des décors par **Eugène Prévost**, auteur de la grande toile marouflée se substituant aux décors du plafond et au grand lustre de la salle.
- **1930** : l'architecte municipal **Louis Guindez** remplace les baignoires et le pourtour du rez-de-chaussée par des fauteuils d'orchestre.



1. Arbre de Noël de la société Motobécane en 1951
Photographie, Société Académique de Saint-Quentin

2. Vue du public à l'occasion d'une cérémonie militaire anglaise en 1946
Photographie, Société Académique de Saint-Quentin



Le théâtre dans les années 1870-1880
Photographie, Société Académique de Saint-Quentin

- **1962** : l'ensemble du mobilier est remplacé. Le foyer est réaménagé l'année suivante, puis à nouveau en 1984.
- **1985** : remplacement des tambours d'entrée du hall par le sas actuel et installation de la caisse centrale, aménagement de la scène et des dessous dans un souci d'adaptation aux spectacles modernes.
- **2013** : réfection des toitures.

De **1844 à 1966**, le théâtre est placé sous la responsabilité d'un directeur, qui constitue une troupe d'artistes et se charge de l'exploitation en échange de la recette. Rapidement, la recette ne suffit plus au directeur et dès les années 1860 une subvention lui est versée. Il constitue une troupe sédentaire qui, de mi-septembre à avril, les jeudis et dimanches au minimum, s'engage à donner des représentations d'opéras-comiques, de drames, de comédies, de vaudevilles, d'opéras et d'opérettes. La troupe se compose de 8 à 16 acteurs et actrices, 12 à 24 chanteurs, 8 à 14 musiciens selon les spectacles. Souvent, dans un souci de rentabilité, les directeurs exploitent le théâtre d'une ville voisine : Cambrai, Douai, Valenciennes, Arras, etc. Le recrutement des acteurs est soumis à l'approbation du public, système appelé

« débuts » qui engendre bien des désordres. En dehors de la saison, des troupes de passage et des sociétés musicales se produisent au théâtre ; des bals et des cérémonies y sont organisés.

Au XIX^e siècle, les directeurs sont fréquemment remplacés, contrairement au siècle suivant : **Edmond Chataigné** dirige à 18 reprises le théâtre entre 1909 et 1940, **Edmond Tirmont** de 1946 à 1952, **André Testai** de 1961 à 1966. Le théâtre traverse des crises fréquentes, concurrencé par le Cirque à partir de 1861 (site du Splendid aujourd'hui), par diverses petites salles de café-concert, puis vers 1900 par le cinématographe.

Dès 1907, la suppression du directeur au profit d'un régisseur municipal est évoquée, et même mise à exécution lors de la saison 1942/1943. Mais la vieille organisation héritée du XIX^e siècle ne disparaît qu'en 1967, année de l'établissement définitif d'un régisseur et de la concession de la vente de confiseries et de glaces à l'entracte !

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DU THÉÂTRE DU 19 OCTOBRE 1844 *Dispositions concernant les spectateurs*

Art. 31 – Les loges et les stalles d'orchestre pourront être louées d'avance, soit pour une représentation, soit au mois ou à l'année.

Art. 33 – Il est défendu aux spectateurs d'entrer dans la salle avec des armes, des cannes, des bâtons ou des parapluies. On sera tenu de déposer ces objets dans le lieu destiné à les recevoir.

Nul ne sera admis au parterre sans une mise décente ; les blouses sont défendues.

Art. 34 – Ne seront point admis au spectacle les enfants au-dessous de quatre ans. On fera sortir les personnes qui seraient dans un état d'ivresse et celles qui troubleraient l'ordre.

Art. 35 – Les spectateurs devront se tenir découverts, assis et en silence lorsque le rideau sera levé.

Art. 36 – Il est défendu de parler et de faire du bruit dans les corridors pendant les représentations et d'y stationner pendant les entr'actes de manière à gêner la circulation.

Art. 37 – Il est expressément défendu :

1° De fumer dans l'intérieur de la salle ou dans quelque partie que ce soit de l'édifice ;

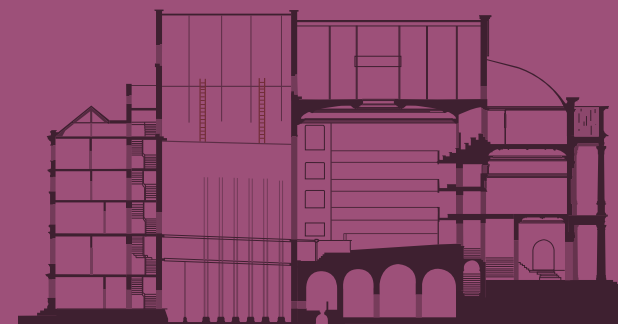
2° De tourner le dos à la scène et de se tenir couvert pendant que la toile est levée ;

3° De poser les pieds sur les sièges et banquettes tant dans les loges qu'au parterre ;

4° Aux spectateurs placés dans les loges et galeries, de tourner le dos au public, de s'asseoir sur le bord des loges, de jeter aucune chose sur le théâtre et dans toute autre partie de la salle et d'y commettre aucune dégradation.

Les personnes qui contreviendraient aux dispositions du présent article pourront être expulsées de la salle sans préjudice des peines portées par la loi et des dommages dont elles se seraient rendues passibles par suite de dégradations quelconques.

Art. 38 – Dans le cas où une représentation serait troublée ou interrompue par des sifflets trop longtemps prolongés, des cris ou des vociférations, le commissaire de police sommerá, au nom de la loi, les spectateurs de laisser continuer la représentation. Si le calme ne se rétablit pas après cette sommation, il fera baisser le rideau et enjoindra à tous ceux qui se trouveront dans la salle de l'évacuer immédiatement. Dans le cas où une troisième sommation resterait sans effet, l'évacuation de la salle aura lieu par l'emploi de la force armée, et ceux qui feraient résistance seraient arrêtés et mis à la disposition de M. le procureur du Roi.



Coupe transversale du théâtre d'après un plan de 1914
Plan, Direction du Patrimoine, F. Pillet

UNE CHARPENTE EXCEPTIONNELLE



Charpente en fer forgé des combles du théâtre
Photographies, Direction du Patrimoine, F. Pillet

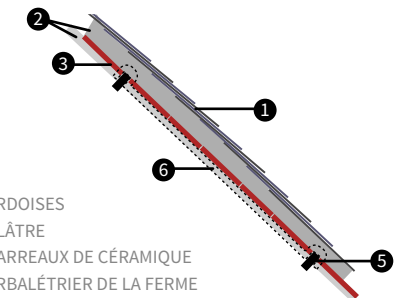
Dans les années 1820-1830, plusieurs théâtres parisiens brûlent. Pour réduire les risques d'incendie et leur propagation, on tente de bannir au maximum le bois : charpentes métalliques, décors en stucs de plâtre, escaliers en pierre, remplacement des poutres par des voûtes maçonnées, etc. Le théâtre est divisé en 4 grandes parties (abords et accès, salle, scène, loges et magasins), isolées au maximum les unes des autres, jusque dans les combles séparés par les hauts pignons intermédiaires.

En juin 1843, l'architecte Émile Guy propose de remplacer la charpente initialement prévue en bois par une charpente entièrement métallique. Il fait appel à Guillaume Jacquemart, l'un des seuls « serruriers » parisiens capables d'entreprendre un tel chantier.

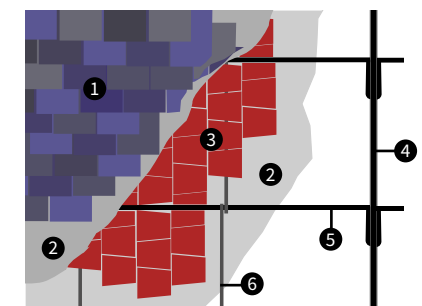
En dehors du Théâtre Français, premier du genre construit en 1785, les premiers théâtres parisiens à charpente métallique datent plutôt des années 1820-1830 : l'Ambigu-Comique, Les Nouveautés et le Cirque Olympique en 1827, Ventadour en 1828, Les Folies Dramatiques en 1832, La Porte Saint-Antoine et La Gaité en 1835, les Délassements Comiques en 1841.

Ces charpentes sont alors des systèmes complexes d'assemblage de pièces en fer forgé, empruntant aux techniques de construction en bois et à celles de la construction mécanique. La charpente du théâtre de Saint-Quentin est l'une des dernières de cette génération : quelques années plus tard, la diffusion du puddlage, la production de fers profilés par laminage, la généralisation du rivetage, allaient rationaliser et révolutionner les techniques de construction métallique dans l'architecture.

Pour bannir le bois de la toiture, les ardoises ne sont plus clouées sur un voligeage, mais directement sur du plâtre. Cet usage peut paraître surprenant. Cette technique est expérimentée au Théâtre Français dès 1785, et devient courante pour les théâtres à charpente métallique des années 1820-1830. Le plâtre armé de céramique vient englober les structures métalliques pour former une véritable voûte. Un voligeage pour fixer les ardoises sera ajouté lors des restaurations du théâtre de Saint-Quentin dans les années 1920.



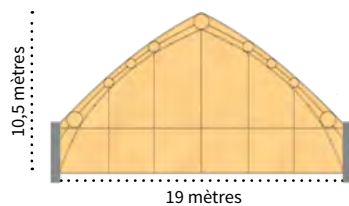
- 1 ARDOISES
- 2 PLÂTRE
- 3 CARREAUX DE CÉRAMIQUE
- 4 ARBALÉTRIER DE LA FERME
- 5 ENTRETOISE
- 6 TRINGLE OU « FANTON »



0 m 0,5 m 1 m

Système de couverture du théâtre de Saint-Quentin (plan et coupe)
Plans, Ville de Saint-Quentin

Plans et vues de théâtres à charpente métallique



A. Deloy (lith.), Lermcier (impr.), 1858, coll. Société Académique

THÉÂTRE DE SAINT-QUENTIN

Place de l'Hôtel-de-Ville Saint-Quentin

DATES DE CONSTRUCTION

1843-1844
(inauguré le 7 novembre 1844)

ARCHITECTES

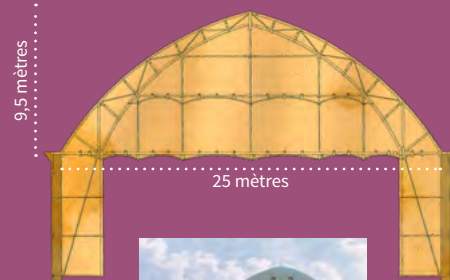
Émile Guy (1795-1866)
Gabriel Savary (1816-1845)

ENTREPRENEURS

Guillaume Jacquemart

ÉTAT OU USAGE ACTUEL

THÉÂTRE JEAN-VILAR



F. A. Tilly (del.), 1883, L'illustration du 15-12-1883

THÉÂTRE VENTADOUR

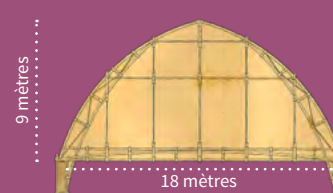
Rue Méhul, Paris 2^e

1828-1829
(inauguré le 20 avril 1829)

Jean-Jacques-Marie Huvé (1783-1852)
Louis de Guerchy (1780-1832)

Albouy & Mignon

BANQUE DE FRANCE



Chapuy (del.), Arnout (lith.), 1840

THÉÂTRE DE L'AMBIGU-COMIQUE

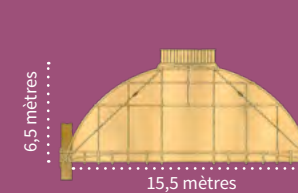
Boulevard du Temple, Paris 3^e

1827-1828
(inauguré le 8 juin 1828)

Jacob-Ignaz Hittorf (1792-1867)
Jean-François Joseph Leconte (1783-1858)

Roussel & Baudrit

DÉMOLI EN 1966



Marice Sidoine Storez, 1828, coll. Musée Carnavalet

THÉÂTRE DES NOUVEAUTÉS

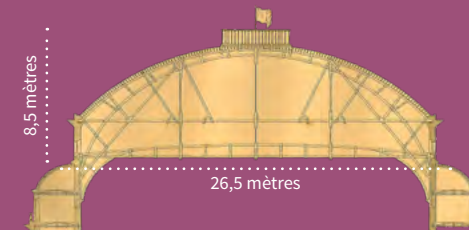
Place de la Bourse, Paris 2^e

1826-1827
(inauguré le 1^{er} mars 1827)

François Debret (1777-1850)

Mignon

DÉMOLI EN 1869



A. Meunier, aquarelle, XVIII^e siècle, coll. BnF

THÉÂTRE FRANÇAIS

Palais Royal
Rue de Richelieu, Paris 1^{er}

1785

Victor Louis (1731-1800)

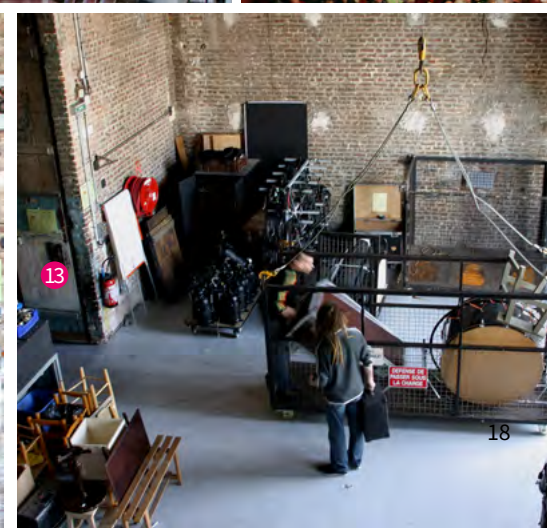
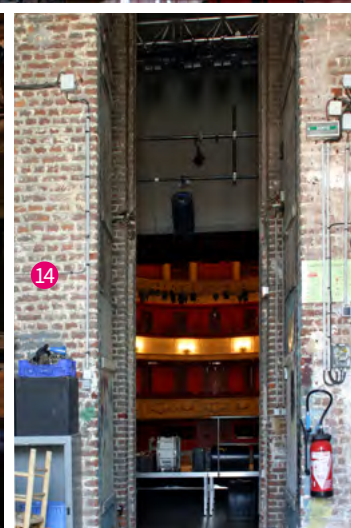
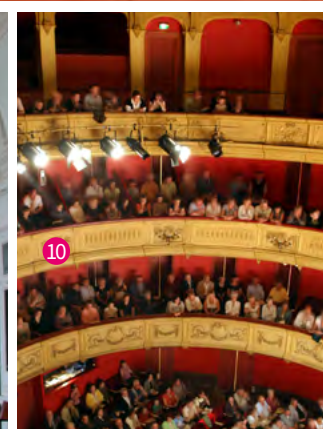
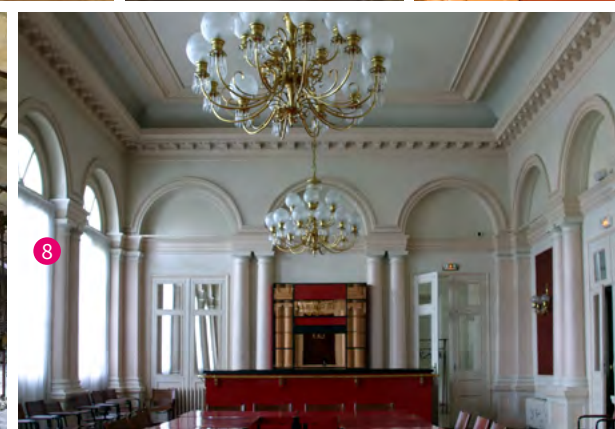
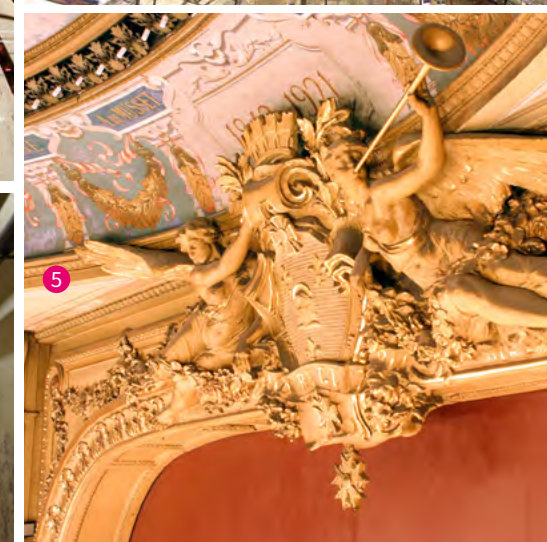
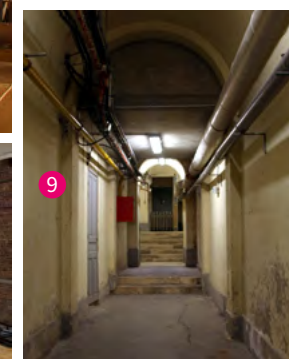
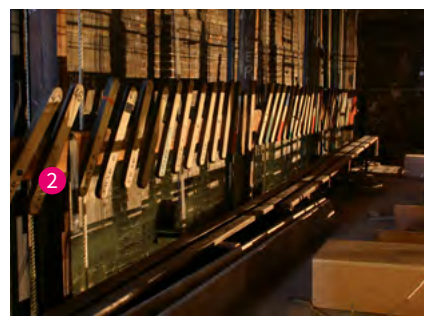
-

COMÉDIE FRANÇAISE

D'après des plans tirés de :

Eck, Traité complet des constructions en poteries et métal. Paris : Carilian-Goeury & Dalmont, 1841.
Sauf théâtre de Saint-Quentin : réalisation Ville de Saint-Quentin, d'après le relevé de M. Thierry Algrin, architecte DPLG-ACMH.

DÉTAILS ET FACES CACHÉES



UN MONUMENT SUR LA PLACE



1. Le théâtre et la place vers 1858
Lithographie, A. Deloy (litho.),
Lemercier (impr.), Archives municipales
de Saint-Quentin

2. Le théâtre et la place vers 1870
Photographie, Société Académique
de Saint-Quentin

3. Le théâtre et la place vers 1900
Carte postale, collection particulière



4. Le théâtre et la place vers 1900
Carte postale, collection particulière

5. Le théâtre et la place vers 1914-1917
Photographie, Bibliothèque municipale
de Saint-Quentin, fonds Pigeon

6. Le théâtre et la place vers 1918
Photographie, Archives municipales
de Saint-Quentin

7. Le théâtre et la place vers 1930
Carte postale, collection particulière



ART. 35 – LES SPECTATEURS DEVRONT SE TENIR DÉCOUVERTS, ASSIS ET EN SILENCE LORSQUE LE RIDEAU SERA LEVÉ.

Règlement du 29 octobre 1844 (extrait)

Saint-Quentin appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, par sa direction générale des patrimoines, attribue le label *Ville ou Pays d'art et d'histoire* aux collectivités locales qui mettent en oeuvre des actions d'animation et de valorisation de leur architecture et de leur patrimoine. Il soutient techniquement et financièrement ces actions.

Il garantit la compétence de l'Animateur de l'Architecture et du Patrimoine, des guides-conférenciers et la qualité de leurs actions. Des vestiges préhistoriques à l'architecture du XXI^e siècle, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 184 Villes et Pays vous offre son savoir faire dans toute la France.

À proximité...

Amiens, Beauvais, Boulogne-sur-Mer, Cambrai, Chantilly, Laon, Lille, Noyon, Roubaix, Saint-Omer, Soissons bénéficient de l'appellation Ville d'art et d'histoire.

Lens-Liévin, Senlis à Ermenonville bénéficient de l'appellation Pays d'art et d'histoire.

La Direction du Patrimoine

Elle coordonne l'ensemble des actions de valorisation et de sensibilisation des patrimoines de Saint-Quentin, *Ville d'art et d'histoire*, dans son sens large : patrimoines bâti (public et privé), archéologique, écrit, naturel, culturel, mémoriel et immatériel.

Elle propose toute l'année des visites découvertes, des expositions, des conférences et des ateliers du patrimoine à destination de tous les publics : Saint-Quentinois, touristes et jeune public, en temps et hors temps scolaire.

Direction du Patrimoine

Hôtel de Ville
BP 345 - 02107 Saint-Quentin Cedex
Tél. 03 23 06 93 64
www.saint-quentin.fr
patrimoine@saint-quentin.fr



saint-quentin.fr



**SAINT
QUENTIN**

Retrouvez toute l'actualité du Patrimoine sur notre facebook !



Le Patrimoine de Saint-Quentin